

mérés et conformément au travail du dénombrement de ladite population établi au registre déposé au secrétariat de la Mairie de cette commune, les limites de l'agglomération pour la perception des droits d'entrée au profit du Trésor, sont fixés aux différents points ci-après déterminés :

1^o Rue de Lille, dite Embranchement.

L'agglomération comprend à droite le bureau de l'octroi, appartenant à M. Deleu-Gavanne, et de l'autre côté le n° 129, appartenant à Courrier, habité par Jorion. La rue d'Inkermann et le Vert-Chemin entièrement agglomérés. L'ancienne route de Lille depuis le n° 8, appartenant à Ramart, occupé par Caby, est agglomérée des deux côtés jusqu'à l'Épeule.

2^o Route de Lille.

Entièrement agglomérée jusqu'aux limites du territoire, excepté le Brondeloir, la ferme Lepers Goncé et les maisons au-delà dans le chemin de l'Allumette.

3^o Route de Mouvaux.

Agglomérée jusqu'aux limites du territoire, de même que le chemin de la Maquellerie jusque y compris les anciennes maisons Carlos Cordonnier et la carrière occupée par Scamps. Les maisons Deldal, de Néclin, le cabaret Marcellin-Delbecq ainsi que les nouvelles maisons Louis et Carlos Cordonnier sont hors l'agglomération et de l'autre côté de la route de Mouvaux.

L'ancien chemin du Mont-à-leux est aggloméré jusqu'à une rue projetée dans le terrain de M. Leconte-Bailion ; le côté intérieur de cette rue est aggloméré. La rue qui va de la route de Mouvaux au pont du chemin de fer (rue de l'Ouest), passant derrière la gare est agglomérée des deux côtés ; dans le chemin du Fresnoy, l'agglomération comprend les maisons et magasins Dujardin et la maison Delcroix, voiturier ; ensuite l'agglomération reprend au pont, la ligne du chemin de fer, la barrière Brevette, le chemin de l'Union jusqu'au nouveau canal agglomérant tout le côté intérieur.

4^o Route de Tourcoing.

Agglomérée jusque y compris le bureau d'octroi, et l'établissement M. Morel et Cie, le Cul-de-Four aggloméré jusqu'au sentier du Mont-à-leux, et le quartier derrière la filature Papon, jusque y compris les trois maisons appartenant à Rosalie Fremont, dont la dernière est habitée par Alexandre Declercq ; l'agglomération suit ensuite le sentier derrière le jardin de M^{me} veuve Duthoit-Ferret agglomérant les deux côtés, remonte le sentier de la Basse-Mazure, comprenant le n° 42, à droite occupé par Durieux Désiré, et à gauche, le n° 45 habité par François Destailleur. Ces deux maisons appartenant à Louis Prouvost. Ensuite, l'agglomération comprend dans le quartier des Pères, la rue derrière l'église jusqu'au Nouveau-Monde, et le pavé Salembier jusqu'au cabaret Roger appartenant à Bayart, occupé actuellement par Leman Florentin, sont agglomérés des deux côtés ; puis l'agglomération continue le sentier à droite, la carrière Billet agglomère les maisons de la veuve Bailly et Lavaine.

5^o Route de Wattrelos.

L'agglomération comprend à gauche la maison Billet n° 41 et à droite le cabaret Créteur jusqu'au prolongement de la Grande-Rue qui passe derrière.

6^o Le Canal.

À gauche, l'agglomération comprend l'établissement M. Mullier-Eloy et à droite les maisons Desbonnet-Jonville, la dernière habitée par V^e Segard, épicière ; elle suit ensuite l'ancienne route de Lannoy agglomérant les deux côtés jusqu'à la carrière de Belle-Paire puis continue cette carrière agglomérant aussi les deux côtés à partir à gauche du n° 154 appartenant à Dupire habité par Masselin, comprend toutes les maisons Despret père et fils jusqu'au pavé du Pile, suit ce pavé jusqu'à la

7^o Route de Lannoy.

et le Pavé du Coq-Français jusqu'au sentier de la Ma Campagne agglomérant tout le côté intérieur. Le sentier de Ma campagne, le Chemin-Vert, et la rue des Parvenus entièrement agglomérés.

8^o Le Moulin de Roubaix.

Dernières maisons agglomérées, à droite le n° 4 habité par la veuve Ferret-Destombe et à gauche le n° 47, appartenant à Devernay occupé par Claiton ; puis l'agglomération continue le pavé Barbiere agglomérant les maisons Grimonprez, descend la rue projetée, dans le terrain Deldal ; les maisons Mazurel, Picavet, Dupire et Cavrois sont agglomérées.

Roubaix, le 12 avril 1867.

Vu et approuvé par le Maire,
Signé : JULIEN LAGACHE.

FAITS DIVERS

— Voici un détail qui prouve jusqu'à quel point l'Académie française conservé encore à l'heure qu'il est les traditions de son fondateur. Le cardinal de Richelieu faisait envoyer tous les mois à chaque académicien le douzième de son traitement soit 83 francs dans un petit sac de papier gris. Cet usage existe encore aujourd'hui en ce sens que chacun de nos immortels reçoit chaque mois dans le sac traditionnel les 83 francs et quatre pièces d'or et quelque menue monnaie d'argent. On sait, en outre, que les jetons de présence qui figurent toujours dans la même quantité, sont répartis entre les membres qui assistent régulièrement aux séances.

— On doit se rappeler l'accident arrivé cet hiver à François, sur le chemin de fer de Dijon à Besançon. La Compagnie vient d'être condamnée à payer à Mad. veuve Péronne, de Dijon, dont le mari a été tué, une somme de 60,000 fr., et à M^{me} Péronne, son fils, celle de 62,000 fr. ; à Mad. veuve Kuntz, de Dijon, femme du mécanicien, et à ses enfants, la somme de 20,000 fr., à la jeune veuve du facteur d'Auxonne, une rente viagère de 6,000 fr. et un capital de 6,000 fr. Cette malheureuse femme étant enceinte, les droits de l'enfant à naître ont été réservés.

(Courrier de Saône-et-Loire.)

— Un procès de meurtre fort extraordinaire se juge à Londres devant la cour centrale criminelle. Un matelot suédois est accusé d'avoir tué un Finlandais russe avec une bêche de charpentier. Au moment du crime, l'ouragan bouleversait la mer : le Suédois, sous l'impression d'une superstition inexplicable, se figura que le navire allait couler bas, si on ne se débarrait du Finlandais, et l'assassina sans hésiter.

— Une correspondance commerciale de Napoli (Morée) parle d'une plongeur extraordinaire qui passe son existence sur ou sous l'eau, et qui s'est fait le courrier des bâtiments qui fréquentent ces parages. On le désigne sous le nom de Perce (poisson). Cet homme, pêcheur de corail de son état, habite le cap Matapan. Il se nomme Nicolas. L'eau est devenue pour lui un élément si nécessaire qu'il ne vit qu'avec peine sur terre. Aussi le voit-on continuellement en pleine mer, allant du cap Matapan aux côtes voisines, et jus qu'aux îlots assez rapprochés les uns des autres que l'on trouve dans ces parages. En passant d'un point à l'autre, il est même arrivé jusqu'aux îles Cyclades, beaucoup plus éloignées.

Lorsque la mer est orageuse et que nulle barque n'ose s'aventurer au milieu des îles qui avoisinent la Morée, Nicolas quitte sa chaumière, et, s'élançant dans les flots, les traverse avec la rapidité d'un poisson, se dirige vers un bâtiment en détresse, l'aborde et s'offre à porter à terre des nouvelles des navigateurs. Il sert quelquefois de courrier d'une île à l'autre. Il se munit à cet effet d'une bourse de cuir bien fermée, afin d'empêcher que les lettres qu'il se charge de porter ne se mouillent.

Cet amphibie humain a accompli, il y a quelques semaines, un fait merveilleux qui lui a valu un témoignage précieux de la part d'un riche personnage candiot. Ce personnage, naviguant sur un sloop de plaisance, s'était trop éloigné de son point de départ et lutait, dans les parages de Candie, contre le mauvais temps, lorsqu'il vit arriver près de lui le célèbre plongeur grec. Il le reçut à bord et le chargea d'aller porter à la Canée des nouvelles du sloop qu'on pouvait croire perdu et en même temps de tranquilliser sa famille. Nicolas s'élança dans la mer, gagna la direction du port qui se trouvait derrière un cap, et y arriva dans la soirée, porteur des nouvelles du sloop.

Le navigateur n'aborda que le surlendemain dans le port de Candie et donna en présent à Nicolas une coupe en or.

— Avant-hier, vers onze heures du soir, la veuve Gobelot, demeurant rue Vialat, à Grenelle, retournait chez elle après sa journée, lorsque arrivée à l'extrémité de l'avenue de Lamotte Piquet, près du Champ-de-Mars, elle vit sur la chaussée un petit garçon paraissant âgé de deux ans au plus qui pleurait et tendait aux passants ses petites mains suppliantes. Elle s'arrêta pour demander quel était cet enfant ; mais personne ne put le lui dire. Cependant, en voyant une femme qui le regardait avec compassion et paraissait s'intéresser à lui, le petit garçon courut instinctivement vers elle, et, se retenant à ses jupons, ne voulut plus la quitter.

Touchée jusqu'aux larmes, la pauvre femme prit l'enfant dans ses bras et l'emporta chez elle.

En y arrivant, elle lui offrit un morceau de pain, et le petit malheureux, qui sans doute n'avait pas mangé depuis longtemps, le dévora avec avidité. Quelques instants après, la veuve Gobelot, en déshabillant l'enfant pour le coucher, trouva dans un de ses bas un billet écrit au crayon et contenant ces lignes : « J'ai éprouvé toutes mes ressources pour élever mon enfant, et c'est la misère qui me force à l'abandonner. Il se nomme Alphonse. Si quelque personne généreuse et charitable veut se charger de lui, elle me verra un jour, si je suis moins malheureuse, venir lui en témoigner ma reconnaissance. »

Un autre billet semblable a été trouvé dans la poche du petit peletot de l'enfant. Conduit le lendemain matin au bureau de M. le commissaire de police du quartier, le jeune Alphonse, qui était vêtu d'habits très-propres, a été envoyé au dépôt de la préfecture, où les recherches ont été ordonnées pour découvrir ses parents inconnus.

— Ajoutons à la louange de la veuve Gobelot qui l'avait recueilli pendant la nuit, et que le petit abandonné caressait déjà comme s'il eût retrouvé sa mère, qu'elle n'a pu retenir ses larmes en se séparant de lui.

— Si je n'étais pas aussi pauvre, a-t-elle dit, je le garderais, mais je ne puis songer à lui faire partager ma misère.

M. R... négociant, rue de Rivoli, avait, à l'occasion du prochain mariage de son fils, invité à dîner plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait Adrienne L..., jeune fille de 18 ans. Cette fête de famille

s'étant prolongée fort tard, Adrienne, qui d'ailleurs se sentait mal à l'aise et très-fatiguée, préféra coucher chez M. R... que de rentrer chez ses parents, qu'elle envoya prévenir par un garçon de magasin.

Le lendemain matin, vers dix heures, Mme R... ne voyant pas paraître la jeune fille, entra dans sa chambre ; elle la vit encore au lit, ne bougeant pas. Croyant qu'elle dormait, Mme R... se retira doucement. A midi, elle retourna dans la chambre, Adrienne était toujours dans la même attitude ; Mme R... s'en approcha, lui mit la main sur le visage, et le trouva froid comme du marbre.

Aux cris de Mme R..., épouvantée, on accourut, et grande fut la douleur de toute la famille, en reconnaissant qu'Adrienne était morte et que déjà ses membres avaient la rigidité cadaverique qui se manifeste peu après la cessation de la vie. On se hâta d'appeler un médecin, qui tout d'abord crut à une mort par apoplexie ou rupture d'un anévrysme ; mais, ayant, en homme habile, examiné le corps inanimé, il douta de la mort et ordonna de surseoir à la déclaration de décès qu'on s'appretait à faire à la mairie.

Pensant qu'il s'agissait d'un cas de catalepsie, le docteur pratiqua une opération qui permet de distinguer la mort réelle de la mort apparente, et qui consiste à déterminer sur un point du corps une brûlure au second degré. S'il y a vie, il se forme toujours une ampoule, même en l'absence de toute sensibilité. Si la mort est réelle, l'ampoule ne se forme pas. [Ayant touché avec un fer chaud le bras d'Adrienne, et ayant vu peu après, le symptôme sauteur se manifester, le docteur s'écria : Elle vit. Attendez. Vingt quatre heures après, Adrienne se réveilla et recevait les caresses de sa famille, à l'heure ou peut-être, sans la science du médecin, on l'eût portée en terre.

— On vient de découvrir en Suède, dans la province de la Dalécarlie, des sources d'huile de pétrole d'une abondance extraordinaire.

Les sources d'huile de pétrole sont ordinairement voisines des gisements houillers et de minerais de fer.

Voilà une richesse plus acquise à la Suède et deux autres richesses en perspective.

— D'après des lettres de Madrid, on s'occuperait beaucoup dans cette capitale de l'arrestation qui viendrait d'y être faite de deux couturières de la reine, accusées d'avoir introduit dans les poches d'une robe qu'elles avaient confectionnée pour S. M. Isabelle des pamphlets et des proclamations contre le ministère. L'une de ces couturières serait française.

— On lit dans la Lune : « Brascassat, le célèbre peintre animalier, allait à Bordeaux en chemin de fer... Un gros bourgeois, monté dans son wagon, s'installe, salue et entame la conversation : — Ma foi, monsieur, quand on voyage, on est bien aise de savoir avec qui l'on se trouve... Je suis dans les alcools, j'orange les cognacs, je tripe les trois-six ; en un mot, je fais de l'esprit... — Et moi, répond Brascassat, je fais la bête. »

Au moment où les machines à coudre viennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public à se pénétrer des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de Compagnie : C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SÉBASTOPOL, à Paris.

Chaque machine doit être pourvue :
D'une double plaque ;
Du guide à ourler, de toutes largeurs
Du guide à ganser ;
Du guide droit ;
Du guide à poser les rubans sans batis ;
Du guide à soutacher ;
1 pierre à Emery ;
Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.

Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE RÉPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

COURS DE LA BOURSE

Du 23 avril 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o 63 50	— 3 ^o 65 80
4 ^o 94 00	— 4 1/2 ^o 94 00

ANNONCES

Etudes de M^{rs} LEFRANCOQ et HURTREL, avoués à Lille.

VILLE DE ROUBAIX

Rues de Blanchemaille, de l'Avocat et

rue Latérale de la Gare

A VENDRE

Maison de maître, Magasins, Ecuries, Maisons de journaliers et Terrains,

Le tout divisé en 25 lots, dépendant de la faillite du sieur Goudeman.

L'adjudication aura lieu le mercredi 1^{er} mai 1867, onze heures précises du matin à l'audience des criées, du Tribunal civil de Lille, en l'une des salles du palais de justice.

S'adresser pour tous renseignements :
Au greffe du Tribunal civil de Lille ;
A M^{rs} LEFRANCOQ, avoué, à Lille, rue du Vert-Bois ;

A M^{rs} HURTREL, avoué, à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 106 ;
Et à M^{rs} RUFFELET, à Tourcoing, rue Impériale. 28A. 6884

Judi 22 avril, à onze heures du matin, à Roubaix, sur la place du marché, M^{rs} Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur, procédera à une

Vente de Meubles

Tels que : Tables, chaises, commode, garde-robes, poêle à chauffer, une pièce de tissu orléans, et de beaucoup d'autres objets.

M^{rs} FONTAINE, huissier, à Roubaix, est chargé des poursuites. x 6885

ROUBAIX, rue du Collège, n° 178.

VENTE

Par suite du décès des époux Sérourille-Segard — de tout un beau

MOBILIER DE MAISON

Argenterie, vins, lits, literie, linge et effets d'homme et de femme, déchets de laine et de coton.

Le jeudi 23 avril 1867, 9 heures du matin et 2 heures de relevée.

M^{rs} Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente. 24A. 6880

VILLE DE TOURCOING, rue du Pouilly.

VENTE

Par suite de la faillite du sieur Alexandre Dhal et Cie., mécaniciens et entrepreneurs de fontainerie et d'articles galvanisés,

DE TOUT UN

Mobilier Industriel

MACHINES et MARCHANDISES

Consistant en : chaudières en fonte, barreaux, supports, fourneaux, guérites, machine à vapeur avec bouilleurs de la force de 30 chevaux, et accessoires, charrettes à bras à ressorts, camions, bacs en tôle et en bois, cuiviers, cuvelles, seaux, lingotières en fonte, enclumes diverses, étaux, mandrins, machine poinçonneuse avec série de poinçons en acier, machine à percer, bascule et poids, soufflet de forge, burins, maillets en bois, clés anglaises, marteaux en acier, tenailles et tarouds, bigornes, forge portative, machine à cintrer, fourneaux, fours, machine à percer, meule en fonte ; limes, ferrailles ; poêle, jumelles de tours, modèles, rondelles, crochets galvanisés, brides et sommiers, brocs, tuyaux de chauffage, compteur d'eau, statues en bronze, jets d'eau, bureau, tables, chaises, armoires, rayons, caisses, cartons, presse à copier, etc., etc.

Une grande quantité de lingots de ZINC

ENVIRON 1,500 TOLES DE DIFFÉRENTS POIDS

Tout les Matériaux formant les ateliers

Construits sur un terrain appartenant à la Dlle Isabelle Dhal.

Le samedi 27 avril, à dix heures du matin, MM. les huissiers audienciers du Tribunal de Commerce, BROUTIN et PANNIER, en conformité d'une ordonnance de M. le juge-commissaire, enregistré, procéderont à cette vente, à la requête de M. Henri LEQUENNE, Greffier de Justice-de-Paix à Lille, Syndic à la dite faillite.

La vente aura lieu au comptant. 24A 6883

A VENDRE pour cause de santé

UN BEL

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL

EN PLEINE ACTIVITÉ,

situé boulevard Saint-Martin, n° 17, à SAINT-QUENTIN,

Se composant de :

1 Machine à vapeur de 35 chevaux (système Wolff) avec ses deux générateurs de la force de 25 chevaux chacun.

5,000 broches en coton (Renvideurs Parr Curtis), leurs préparations, dont 5 peigneuses de Schlumberger.

2,000 broches en laine (Mull Jenny) et leurs préparations.

104 Mètres à tisser mécaniquement, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4, et leur ensouples.

Forge, outillage anglais, menuiseries et leurs accessoires, magasin immense, cour et jardin, le tout occupant une superficie de 2,735 mètres carrés.

S'adresser chez MM. Cambronne frères, rue du Petit-Pont. 1A. 6884

GRANDS ET

VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots

situés rue des Chaudronniers, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté.

Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages.

S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 23, ou à M^{rs} DU-CHANGE, notaire. 6679

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule et propre à bâtir.

S'adresser au bureau du Journal. 6811

A vendre

deux machines à percer, deux tours sur un bâti.

S'adresser Grande-Rue, 43. §

Jardin à Louer

A louer pour en jouir de suite, un jardin anglais d'environ 4000 mètres carrés, planté, depuis deux ans, d'arbres d'agrément et fruitiers.

Ce jardin se trouve à cinq minutes de Roubaix. S'adresser chez M. Devos, horticulteur, près la station, à Roubaix.

A LA MÊME ADRESSE

Boulangerie à Louer. 6888—17m. §

Atelier à louer

A louer rue des Ecorcheurs, n. 1, un vaste atelier avec maison de concierge. S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n. 19. § 20 m. 6799

Bail à céder

A céder présentement le bail (environ six années) d'une très belle et GRANDE MAISON, située rue du Grand Chemin, 7. S'adresser, rue du Grand Chemin, n° 7, 6790—17m. §

Maison à louer

Belle maison de rentier à louer, rue St-Antoine, 68.

Bureau de Tabac

On désire CÉDER la gérance d'un des plus grands bureaux de tabac de Roubaix. S'adresser au propriétaire de l'établissement, rue de la Brasserie, 40. 26A. 6835

A louer présentement

Rue de la Fosse-aux-Chênes prolongée

UNE MAISON

nouvellement construite, à usage de rentier ou d'employé de commerce.

S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, n. 2, B. § 6837

Filature à louer

A louer avec force motrice, chauffage et éclairage, une filature de laines, composée comme suit : deux assortiments de machines de préparations, quatre mille broches en métiers renvideurs et deux mille broches en métiers à la main. Le matériel est dans un excellent état. S'adresser au bureau du Journal. 6812

A louer

pour le 1^{er} juin prochain UNE BELLE MAISON avec vitrine nouvellement construite située Grande-rue, n° 66.

S'adresser rue du Calvaire, n° 33. § 6866

A louer de suite

Une belle et grande maison nouvellement restaurée, à différents usages.

Avec jardin d'une contenance de 36 m. sur 9 mètres.

S'adresser chez M^{me} veuve Dujardin-Clarisse, rue du Moulin. 28A 6868

A louer

pour le 1^{er} août prochain UNE MAISON située rue du Calvaire, n° 33. S'adresser au même numéro. § 6864

Chien perdu

Il a été perdu le 22 avril un jeune chien dogue-terrier, marqué tigré et blanc — prière de le ramener Grande-rue, 17. § 6886